

Du 15 avril 2021

La séance du Conseil s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à 18 h 00

Etaient présents : **Pour ANOR** : Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Benjamin WALLERAND, Mme Sandra PAGNIEZ, ; **Pour BAIVES** : M. Claude GARY, **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER, **Pour FERON** : M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSSET, M. Benoît WASCAT, Mme Amandine TROCLET, M. Maxence SIMPERE, Mme Nathalie PATIN, Louis YDE, Mme Corinne LEFORT, M. Jean-Luc BURY, M. Jean-Paul PRONAU, Mme Agnès DUPARCQ, M. Philippe VIEVILLE, M. Jean-Pierre WILHEM, Mme Réjane CLEMENT, **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES, Mme Aurélie PEROT ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Frédéric HOUART, **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL, **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART, M. Éric BONGIBAUT, **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE, **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Mme Valérie SELIER, M. Pascal COBUT, Mme Sylvie FOUAN ; **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT a donné pouvoir à M. Benjamin WALLERAND ; **Pour FOURMIES** : Mme Clothilde FRISON a donné pouvoir à M. Jean-Paul PRONAU, Mme Myriam COUPAIN a donné pouvoir à M. Maxence SIMPERE, M. Jérôme ALCESILAS a donné pouvoir à M. Mickaël HIRAUX, M. Cédric GLASSET a donné pouvoir à Mme Aurélie PEROT ; **Pour GLAGEON** : M. Ludovic ZACHARIE a donné pouvoir à M. Frédéric BETTIGNIES ; **Pour TRELON** : Mme Emilie BARBET a donné pouvoir à M. Thierry REGHEM.

Etaient absents ou excusés : **Pour ANOR** : M. Bernard BAILLEUL **Pour FOURMIES** : Mme Véronique BOUBIA ; **Pour WIGNEHIES** : M. Clément CHIKH.

Secrétaire de séance : M. SIMPERE

## 1/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Procès-verbal réunion Conseil du 29 mars 2021
- Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir

## 2/ SERVICES FINANCIERS :

- Approbation du compte de gestion - Budget Général et Budget Annexe
- Vote du compte Administratif - Budget Général et Budget Annexe (+rapports de présentation des CA)
- Affectation des résultats 2020 - Budget Général et Budget Annexe
- Vote de la TEOM
- Vote des taux d'imposition intercommunaux
- Vote du budget primitif 2021 - Budget Général et Budget Annexe
- Vote des subventions 2021
- Vote des cotisations et contributions 2021
- Convention d'objectifs EPIC
- Fonds de concours communes d'Ohain

- Sollicitation Fonds FRATTRI projet chaufferie suite AO
- Cession au Conservatoire des Espaces Naturels – parcelle boisée ex propriété Sénéchal
- Vente bâtiment DEPASSE ANOR

### **3/ RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE TRANSFRONTALIER :**

- Recrutement d'un agent en Contrat à durée déterminée de médiateur numérique dans le cadre du Contrat-Territoire-Lecture

## **ADMINISTRATION GENERALE**

*En ouvrant la séance M. HIRAUX reçoit l'accord du conseil pour ajouter trois points non- inscrits à l'ordre du jour (aides TPE -modification simplifiée du PLU de Trélon-vente véhicule).*

### **Compte-rendu réunion Conseil du 29 mars 2021**

Le procès-verbal de la dernière réunion du 29 mars 2021 n'appelle aucune observation et est adopté.

### **Délégations de pouvoirs au Président**

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil.

## **POINTS BUDGETAIRES**

Avant de soumettre au vote du conseil, les différentes décisions budgétaires inscrites à l'ordre du jour, Mr WASCAT Vice-Président en charge des finances, fait une présentation synthétique des points budgétaires en indiquant aux élus qu'ils peuvent à tout moment intervenir.

Il rappelle les résultats 2020 pour le budget principal et le budget annexe, ainsi que les excédents de fonctionnement et d'investissement qui seront repris dans les deux propositions de budget.

A la question de Mr COBUT qui s'interroge sur le non couvrement des déficits des RAR, il est répondu qu'en l'absence de besoin de financement, il n'y a pas d'affectation sur les budgets.

Mr WASCAT poursuit en indiquant aux élus qu'ils disposent des deux rapports des comptes administratifs et qu'ils peuvent poser les questions qu'ils souhaitent sur les réalisations de l'année 2020.

Vient ensuite la présentation des taux de fiscalité, TEOM et Ménages pour lesquels la commission finances réunie le 06 avril dernier a proposé le maintien des taux actuels.

Le Vice-Président rend compte également des notifications des produits prévisionnels d'imposition, en présentant une comparaison entre les notifications de 2020 et celles de 2021 qui voit, malgré les compensations de perte de base de la CFE, une baisse de recettes de l'ordre de 72.000 € sur le budget général. Il rappelle que la notification de la fiscalité ménage, intègre cette année la fraction de TVA nationale en compensation de la taxe d'habitation supprimée pour la majorité des ménages sur les résidences principales.

Les dotations 2021 sont communiquées, là aussi en comparaison avec 2020.

Sans autres questions des élus, Mr WASCAT présente les propositions de budget et détaille en premier les chapitres des sections de fonctionnement du budget principal en apportant des éléments sur les principaux comptes du chapitre 011. Il porte également à connaissance le versement 2021 au budget annexe. Il présente ensuite la section d'investissement en précisant les opérations retenues.

Mr WASCAT procède aux mêmes explications pour le budget annexe.

Il conclut son intervention avec les subventions et contributions diverses proposées au budget général et validées en commission finances.

Après la présentation, Mr WASCAT fait procéder au vote de tous les points budgétaires.

### **Approbation des comptes de gestion**

Le conseil à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2020

### **Vote des comptes administratifs**

Après avoir demandé au Président de se retirer, le conseil vote à l'unanimité des suffrages exprimés, les comptes administratifs de 2020 du budget principal et du budget annexe et arrête les résultats définitifs

### **Affectation des résultats**

Le conseil communautaire prend connaissance des résultats des comptes administratifs de l'exercice 2020 et donne acte au Vice-Président de leur présentation. Il statue sur l'affectation des résultats de fonctionnement et accepte le report des résultats de l'exercice 2020 sur 2021 pour les deux budgets.

### **Vote de la TEOM**

Le conseil communautaire à l'unanimité, décide de maintenir pour 2021 pour les zones 1 et 2, les taux de TEOM de 2020 (4.6% et 10 %).

### **Vote de la fiscalité ménages**

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de maintenir pour 2021, les taux 2020 de la Taxe foncière bâti (3.13 %) la Taxe foncière non bâti (4.14 %) et la CFE (31.90 %).

### **Vote des budgets primitifs principal et annexe**

Les deux budgets sont votés à l'unanimité par le conseil communautaire

### **Vote des subventions 2021**

Mr le Vice-Président présente les demandes de subventions 2021 débattues en commissions finances du 23 mars et du 06 avril dernier. Les subventions sont votées à l'unanimité sauf pour :

La subvention à CANAL FM (abstention de Mr WASCAT)

La subvention à l'office du tourisme (abstention de Me DESMARCHELIER)

## **Vote des cotisations et contributions 2021**

Les cotisations et contributions diverses sont votées, à l'unanimité sauf

ECOMUSEE (Abstention de Mr WASCAT)

## **Conventions d'objectifs EPIC**

Le Président est autorisé à l'unanimité, à signer cette convention.

## **Fonds de concours commune d'Ohain**

Le conseil communautaire valide à l'unanimité des suffrages exprimés (abstention des deux élus d'Ohain présents), la demande de fonds de concours sollicité par le Maire d'Ohain pour l'aménagement d'un commerce canin.

## **Sollicitation du fonds FRATRI pour le projet de chaufferie suite à appel d'offres**

Afin de pouvoir confirmer la demande de subvention au titre du FRATRI, le conseil valide à l'unanimité le budget dans sa version définitive, sollicite la Région Hauts-de-France au titre du FRATRI 2021 et autorise le Président à déposer et à signer les demandes de subvention citées ci-dessus.

## **Cession au conservatoire des Espaces Naturels de la parcelle boisée ex propriété Sénéchal Wallers en Fagne**

Le conseil communautaire autorise à l'unanimité la vente par l'EPF au profit du Conservatoire des Espaces Naturels Nord - Pas-de Calais des parcelles cadastrées B 570 et B 574 pour une superficie de 67 472 m<sup>2</sup> au prix de revient du portage foncier et des frais complémentaires.

## **Vente DEPASSE**

Après la présentation par Mr WASCAT, de la demande de la société PRO VULCA d'acquérir via une SCI, le bien immobilier qu'elle occupe sur la commune d'Anor, le conseil, accepte à l'unanimité, la vente, au profit de la SCI Le Bois Charmant, de l'immeuble évoqué au prix de 70 000 € nets vendeur, sous réserve du paiement par l'entreprise de tous les loyers dus et conformément à l'avis des domaines qui tient compte de l'état de vétusté des toitures. L'immeuble est cadastré parcelles D 2533, D 2529, 937, 936, 935, à Anor pour une contenance totale de 7539m<sup>2</sup>.

## **Aides TPE**

Le conseil valide à l'unanimité les demandes d'aides économiques présentées et validées en comité d'agrément.

**Recrutement d'un agent médiateur numérique dans le cadre du CTL (Cdd)**

Le conseil accepte à l'unanimité le recrutement d'un médiateur numérique pour une durée de dix-huit mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 renouvelable en fonction des besoins de la collectivité et autorise le Président à signer le contrat de droit public à durée déterminée qui fixera les modalités de ce recrutement.

**Modification du PLU de Trélon**

Le conseil à l'unanimité valide cette modification

**Vente d'un véhicule**

Le conseil à l'unanimité valide la cession du véhicule Renault TWIZY Cargo Life acquis le 30 mars 2018, au bénéfice de Mr Aurélien DESPRIET d'Origny en Thiérache au prix de 3.000 €.

La séance est levée à 19 h 12

Le Président,  
M.HIRAUX

